



Écrire « Compte tenu » : la règle d'Orthographe en 4e-3e

Apprends l'orthographe de « compte tenu » avec une leçon claire, des exercices corrigés et un PDF à imprimer pour les 4e-3e.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

On écrit « compte tenu de » sans trait d'union ni accord : c'est une locution prépositive invariable qui signifie « en prenant en considération ». Écris donc « compte tenu des délais » ou « compte tenu de la pluie », jamais « compte-tenu » ni « compte tenue ».

Une seule lettre de trop dans « compte tenu » coûte vite un point en dictée ou en rédaction. Tu hésites entre « compte tenu », « compte-tenu » et « compte tenue » ? Garde un réflexe simple : repère la forme fixe, puis vérifie le mot qui suit. Retiens la règle utile, observe deux exemples simples, puis entraîne-toi tout de suite sur une évaluation imprimable. En 4e et en 3e, cette expression revient dans les consignes, les rédactions et les sujets de brevet. Mieux vaut l'automatiser maintenant que perdre du temps à la deviner pendant le contrôle.

Comment écrire « compte tenu » : définition et règle de base

Niveau : 4e-3e Cycle : 4 Matière : français Domaine : orthographe La règle ne bouge pas. Pour **compte tenu orthographe**, écris toujours **compte tenu de**, sans trait d'union, pour dire *en prenant en considération*. L'expression introduit l'élément à considérer dans la phrase, puis **de** annonce un nom ou un **groupe nominal**. Télécharger le PDF Voir la correction Prénom : _____ Date : _____

Objectif : tu écris correctement **compte tenu de** dans une phrase. Prérequis : repérer une préposition ; reconnaître un nom ; lire un groupe nominal. La définition est nette : cette expression est une **locution prépositive** de l'orthographe française, et elle reste *invariable*. Exemple concret en 4e : « Compte tenu des

consignes, Nora saute une ligne. » La *Vitrine linguistique* de l'**Office québécois de la langue française** emploie la même analyse. Piège classique. Écrire *compte-tenu* est faux. Retiens la forme fixe : *compte tenu*, puis *de* devant un nom.

Pourquoi « compte tenu de » est invariable

Pourquoi pas *compte tenue* ? En orthographe, la seule forme correcte est **compte tenu**, **sans trait d'union** et toujours au masculin singulier. L'expression vient de *tenir compte de*, c'est-à-dire « prendre en considération ». Elle fonctionne comme un bloc figé : le mot **tenu** se rattache à **compte**, non au nom placé après *de*. Tu écris donc : « compte tenu des délais », « compte tenu de la pluie », « compte tenu des consignes ». Même si le mot suivant est féminin ou pluriel, la forme ne change pas. Résultat : *compte tenue*, *compte tenus* et *compte-tenu* sont fautifs.

La construction à retenir est nette : **compte tenu de + nom ou groupe nominal**. Écris « compte tenu des circonstances », pas « compte tenu que les circonstances... » ; cette tournure existe, mais elle reste *peu recommandée*. La **Banque de dépannage linguistique** et l'**Office québécois de la langue française** analysent bien l'ensemble comme une **locution prépositive invariable**. Même logique du côté des usages de référence du **Journal officiel de la République française** : aucun accord, aucun trait d'union. En 4e-3e, l'erreur classique vient d'un faux réflexe d'accord avec le mot qui suit. Mauvais signal. Le bon automatisme, plus rentable au brevet, consiste à mémoriser un seul bloc : **compte tenu de**.

*Exprimer la cause : En raison de Faute de/ compte tenu de #learnfrenchwithsaghar
#learnfrenchforfree — Learn French With SAGHAR*

Quand utiliser « compte tenu de » : exemples corrects et erreurs courantes

Tu écris *compte-tenu* ou *compte tenu* ? La bonne forme est « **compte tenu de** », devant un nom : pas de trait d'union, pas de -e final, pas de pluriel. Écris par exemple « **Compte tenu des délais, nous partons tôt.** » Ici, *des délais* est l'élément pris en considération. Même logique dans « *Compte tenu de la pluie, le match est annulé.* », où la cause est annoncée avec une locution prépositive assez soutenue. Les erreurs courantes reviennent vite en dictée ou en rédaction : *compte tenue*, *compte-tenu*, *compte tenus*. Au collège, on le rencontre souvent avec *des circonstances*, *une absence* ou *des remarques*, ce qui aide à fixer l'orthographe. Attention aussi à **contenu** : ce mot existe, mais il désigne ce qu'un



texte, un sac ou un dossier renferme. Selon le contexte, remplace **compte tenu** par *au vu de*, *en considérant* ou *étant donné* ; en revanche, le registre change légèrement.

Forme correcte	Forme fautive	Phrase modèle	Explication
compte tenu de	compte-tenu de	Compte tenu des délais, nous partons tôt.	Locution figée : aucun trait d'union.
compte tenu de	compte tenue de	Compte tenu de l'absence, le cours change.	<i>Tenu</i> reste invariable : pas de féminin.
compte tenu de	compte tenus	Compte tenu des remarques, je corrige.	Pas de pluriel, même si le nom suivant est pluriel.
contenu	l'employer pour compte tenu	Le contenu du dossier est clair.	<i>Contenu</i> parle de ce qu'il y a dedans, pas d'une cause prise en compte.



Méthode rapide pour ne plus hésiter

En dictée de **cycle 4**, l'erreur tombe vite : *compte-tenu, compte tenue, compte tenus*. Garde une **méthode orthographe** très courte. Étape 1 : repère l'idée de prise en compte ; si la phrase signifie « en considérant cela », tu vises juste. Étape 2 : vérifie la structure de **grammaire** : **compte tenu de** + un nom ou un groupe nominal, comme « compte tenu du retard ». Si *de* manque, la construction est souvent incomplète. C'est simple. Tu ne juges pas au son, mais à la fonction de l'expression dans la phrase.



Bloque maintenant les fausses pistes. Étape 3 : refuse toute variante : pas de trait d'union, pas de -e, pas de -s. On écrit toujours **compte tenu**. Étape 4 : teste un **synonyme** ; si « *au vu de* » fonctionne, la formule est correcte. Voilà **quand utiliser compte tenu** : quand un fait sert de base à l'énoncé. **Astuce mémoire** : pense à « tenir compte », puis inverse. Nuance utile : le test du synonyme aide beaucoup, mais une phrase mal construite reste fautive, même si l'expression est bien orthographiée.

À retenir

Écris toujours **compte tenu de**, sans trait d'union ni accord, lorsque tu peux remplacer l'expression par *au vu de*.

Évaluation imprimable : exercices progressifs et correction

Prénom : _____ — Date : _____ — Durée : 1 h — Barème : 20 points. Évaluation orthographe PDF A4, en français, à imprimer. Le 26 juin 2023, *Merci App* rappelait la règle utile : on écrit **compte tenu**, sans trait d'union. Sens exact : *en tenant compte de*.

L'essentiel en bref

Peut-on écrire « compte tenus des délais » ? — Non. La locution reste invariable : on écrit « compte tenu des délais », même si le nom qui suit est au pluriel.

Quelle différence entre « compte tenu » et « contenu » ? — « Compte tenu » introduit une prise en considération. « Contenu » est un autre mot, lié à ce qui est dans quelque chose ou au sens d'un texte.

La tournure « compte tenu que » est-elle correcte ? — On recommande plutôt « compte tenu de » suivi d'un nom. Pour introduire une proposition, on emploie plus volontiers « étant donné que » ou une autre tournure équivalente.

Peut-on placer « compte tenu de » en début de phrase ? — Oui. L'expression peut ouvrir la phrase ou s'insérer au milieu, tant qu'elle introduit bien un nom ou un groupe nominal.

Retiens le test le plus rentable : écris toujours « compte tenu de », sans trait d'union et sans accord. Si un nom suit l'expression, ne change rien : « compte tenu des délais », « compte tenu de la pluie ». Télécharge le PDF, fais les exercices sans regarder la correction, puis vérifie chaque réponse une par une. Quand la forme devient automatique, tu gagnes des points faciles en dictée, en rédaction et dans les consignes du brevet.

Qui est qui plus est ?

“Qui plus est” ne désigne personne. C'est une locution qui signifie “de plus”, “en outre”. Elle sert à ajouter un argument ou une précision avec un ton soutenu. Exemple : “Il est ponctuel et, qui plus est, très efficace.” Si tu veux un registre plus courant, remplace-la par “en plus”.

Comment écrire Compte tenu de ?

Écris “compte tenu de” avec “compte” puis “tenu”, sans e final : “tenu” reste la forme attendue dans cette locution. Au milieu d'une phrase, on met des minuscules ; en début de phrase, la majuscule porte seulement sur “Compte”. Exemple : “Compte tenu de la pluie, le match est reporté.”

compte tenu définition

“Compte tenu de” est une locution prépositive qui veut dire “en prenant en considération”, “vu”, “étant donné”. Elle introduit la cause ou l'élément pris en compte avant une décision, un jugement ou une conclusion. Exemple : “Compte tenu de ses résultats, elle passe en groupe avancé.” C'est plus formel que “à cause de”.

Comment Écrit-on Compte tenu ?

Je retiens une règle simple : on écrit “compte tenu”, en deux mots, avec “compte” sans accent particulier et “tenu” sans e final. La faute fréquente est “compte tenue”. On peut ensuite ajouter “de” : “compte tenu de”. Exemple correct : “Compte tenu des délais, nous avançons la date.”

Comment on écrit Compte tenu ?

On l'écrit sans trait d'union : “compte tenu”. Dans l'usage courant, la forme complète est “compte tenu de”. Si l'expression est au milieu de la phrase, écris-la en minuscules : “Le projet est accepté, compte tenu des modifications demandées.” Le plus important pour l'orthographe : pas de “tenue” ici.



Comment utiliser qui plus est ?

Utilise “qui plus est” pour ajouter une idée qui renforce la première. Place-le souvent entre virgules, après une première information. Exemple : “Le devoir est juste et, qui plus est, très bien présenté.” Cette locution appartient plutôt à un registre soutenu. À l’oral courant, “en plus” ou “de plus” convient souvent mieux.

Quand utiliser compte tenu ?

Emploie “compte tenu de” quand tu veux indiquer qu’un élément est pris en considération avant d’agir, de décider ou d’expliquer. C’est utile dans une consigne, un courrier, un texte administratif ou une justification. Exemple : “Compte tenu du trafic, pars plus tôt.” Si tu veux un style plus simple, tu peux dire “vu” ou “étant donné”.

Qui entre autre ?

La bonne expression est “entre autres”, avec un s à “autres” dans la plupart des emplois. Elle signifie “parmi d’autres choses” ou “parmi d’autres personnes”. Exemple : “J’ai révisé les accords, la ponctuation, entre autres.” “Entre autre” au singulier est rare et dépend d’un contexte très précis ; pour un usage courant, garde “entre autres”.

Page actualisée le 14/06/2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique